

# Compte rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année 2024-2025

## Mardi 12 novembre 2024

### 1- Rentrée 2024

➤ Présentation des membres du conseil d'école :

*Secrétaire de séance : Arnaud GUILLEMAIN pour l'équipe enseignante*

**Membres présents :**

Pour les représentants des parents d'élèves : mesdames Chatillon, Dheilly, Lecomte et Papinot.

Pour la municipalité : madame Chausseray et monsieur Epoulet

Pour l'équipe enseignante : mesdames Birebent, Guillot, Jalais et Mathé Sagot et monsieur Guillemain.

**Classe des PS-MS** avec Mme Karine PIFFETEAU à mi-temps les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2. Son service est complété par Mme Karine GUILLOT les jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2.

**Classe des GS-CP** avec Mme Isabelle BIRENBENT.

**Classe des CE2-CM1** avec Mme Solenne JALAIS.

**Classe des CM1-CM2** avec Mme Sandra MATHE SAGOT.

**Classe des CP-CE1** avec M Arnaud GUILLEMAIN (directeur de l'école), service complété par Mme Karine GUILLOT les mardis et un mercredi par mois.

➤ Effectifs de la rentrée 2024 :

<b>PS - MS</b> Mme PIFFETEAU Mme GUILLOT	<b>GS-CP</b> Mme BIRENBENT	<b>CP/CE1</b> Mr GUILLEMAIN Mme GUILLOT	<b>CE2/CM1</b> Mme JALAIS	<b>CM1/CM2</b> Mme MATHE-SAGOT
<b>12 PS + 15 MS</b>	<b>17 GS + 5 CP</b>	<b>11 CP + 11 CE1</b>	<b>10 CE2 + 10 CM1</b>	<b>4 CM1 + 16 CM2</b>
<b>27</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>20</b>

Soit un total de **111 élèves** pour **83 familles**. Effectifs en baisse : fin juin 120 élèves -9. Le seuil de fermeture est à 103 élèves.

➤ Rythme scolaire :

Les mêmes horaires pour toutes les classes :

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h45-16h00	13h45-16h00		13h45-16h00	13h45-16h00

## Pause méridienne sur 3 services :

Reprise du fonctionnement des services habituels :

1<sup>er</sup> service: 12h00 – 12h35 PS et MS-GS

2<sup>ème</sup> service : 12h20 – 12h55 CP - CE1

3<sup>ème</sup> service : 12h50 – 13h35 CE2, CM1 et CM2

## 2- Règlement intérieur 2024-2025

Pas de commentaires, validé à l'unanimité, annexé à ce compte-rendu.

## 3- Point sécurité / santé

### ➤ PPMS :

**Un exercice d'évacuation** : le mercredi 16/10/24, pendant le temps de bibliothèque. RAS

3 exercices à faire par an : 1 par trimestre.

**Un exercice de confinement intrusion/Attentat** : ce mardi 12/11.24. RAS

3 exercices à faire par an : 1 par trimestre.

L'école a été choisie pour élaborer un PPMS unifié, informations à venir.

## 4- Bilan financier 2023-2024 de la coopérative scolaire

**Charges** : 7716,32 € (dont 6426,87 € activités éducatives)

**Produits** : 10 018,35 € : dont 1 500 € de la municipalité et 5000 € de l'APE

Résultat de l'année 2024 = + 2302,03 €

TOTAL du passif : 11403,70 € en banque (rentrée 2024) dont le fonds de roulement de 4000€ et les 5000€ de l'APE pour les voyages scolaires à venir.

## 5- Evaluations nationales

Passations harmonisées pour les groupes de CP et CM1.

La lecture fluence a été réalisée par l'enseignante spécialisée du RASED.

Toutes les familles sont ou vont être rencontrées afin de leurs transmettre les résultats.

Nous n'avons pas encore les résultats départementaux et nationaux pour comparer et analyser nos résultats.

Certaines compétences sont cependant d'ores et déjà à travailler tel que la fluence, certains points en calcul.

Des conseils des maitres vont être mis en place et analyser les résultats et définir des axes de travail et d'amélioration.

## 6- Projets pour l'année 2024-2025

- Travaux équipement informatique pendant l'été : 2 vidéos projecteurs neufs pour les classes de madame Jalais et madame Mathé Sagot , 1 ENI dans la classe de monsieur Guillemain et déplacement d'un ancien vidéo dans la salle d'arts-visuel.

**TOTAL équipement + installation = 7627 €**

- **Gymnase de St Maxire** : 6 créneaux par classe : le vendredi matin
  - 6 séances (3+3) périodes 1 et 2 : du 4 octobre au 22 novembre pour les CE2-CM1 et CM1-CM2
  - 6 séances période 4 : du 14 mars au 18 avril pour les PS-MS.

*Le transport et la location de la salle sont pris en charge par la municipalité.*

*Transport : 155X12 = 1860 €*

- **Piscine** : le projet concerne les classes de GS-CP-CE1 (44 élèves) : du vendredi 7 février au vendredi 11 avril (8 séances/ 1 par semaine) 10h45 11h25. 8 personnes sont habilitées ce qui va permettre une rotation des accompagnateurs en plus des maitres-nageurs. L'objectif est de se familiariser avec le milieu aquatique.

*Le transport est pris en charge par la municipalité 175X8 = 1400€, les entrées à la piscine sont gratuites (pris en charge par la CAN).*

- **Prix des incorruptibles** : (= prix de littérature de jeunesse) Une sélection de livres est soumise au choix des élèves, selon leur niveau. Les votes ont lieu au mois de mai. De la CP au CM2. *Achat des livres = 331 €*

- **Vendée Globe** : Deux classes suivent la course : les CE2-CM1 et les CM1-CM2. Une représentante des parents d'élèves propose aux enseignantes de récupérer du matériel et supports par son entreprise pour mettre à disposition des classes.

- **Assistante d'anglais** : des vacances de la Toussaint aux vacances d'avril. Tom, assistant Britannique, d'Oxford est présent tous les jeudis matin et intervient principalement du CP au CM2.

*Les coûts de transport sont à la charge de l'école.*

- **Projet cabinet de curiosité pour la classe des PS-MS avec la plasticienne Cathy Duvals.** Elle est venue deux matinées entières des 5 et 6 novembre pour effectuer quatre ateliers avec les élèves. *Coût = 400 €*

- **Lectures partagées**

Projets interclasse. Une fois par semaine, les élèves de CM1-CM2 lisent individuellement, un livre aux élèves de CP-CE1. Les élèves de CE2-CM1 lisent aux élèves de GS-CP. Les CM1-CM2 enregistreront des fichiers audios pour les élèves de PS-MS.

Projet avec de très nombreux retours positifs de la part des élèves, des familles et des enseignants.

➤ **Pour la classe des CM1-CM2 :**

- Correspondance avec les élèves de CM1-CM2 de la Chapelle Bâton.
- Défi messagerie
- Projet EPS avec M Marchive professeur au collège de Champdeniers avec d'autres classes du canton.

➤ **Voyages scolaires :**

○ **CE2-CM1-CM2**

Du 16 au 18 avril 2025 ayant pour thème le Val de Loire :  
189€ par enfant soit  $189 \times 40 = 7560 \text{ €}$

○ **GS-CP-CE1**

Du 5 au 7 mai classe de mer à Notre Dame de Mont :  
196€ par enfant soit  $196 \times 44 = 8624 \text{ €}$

**Coût total : 16 184€**

**Financements :**

- **5 000 € sont pris en charge par l'APE**
- **4 500 € sont pris en charge par la municipalité**
- **Une participation de 60 € par élève serait demandée aux familles soit 5 040€**
- **Il resterait 1 644 € pris en charge par la coopérative scolaire.**

**Des réunions d'information seront programmées début 2025.**

## 7- Questions diverses

Question pour le Conseil d'École :

1. Quel retour pouvez-vous nous faire sur l'utilisation du city stade ?

C'est très positif. Le lieu, les équipements et l'accès sont idéaux. Il faut compter entre 20 et 30 minutes de trajet aller-retour selon les élèves. Cela prend donc du temps sur l'emploi du temps de classe.

2. La pochette de communication (si remontée à faire sur le temps périscolaire) est-elle mise en place ? Avez-vous eu à l'utiliser ? Semble-t-elle répondre aux attentes de communication ? Les retours sont positifs des familles comme des agents. Les agents y signalent tous types de renseignements : incidents, blessures... Ces fiches sont peu utilisées grâce à l'amélioration du climat scolaire cette année.

3. Serait-il possible de modifier la fiche de renseignements afin que le conseil d'école puisse communiquer directement aux parents (ISO APE) ?

Le directeur n'ayant pas la main sur ce document, ce n'est donc pas possible. En revanche une communication sera faite aux nouvelles familles dès les portes ouvertes en juin et à la fin de l'année scolaire pour les autres familles de l'école afin d'anticiper les vocations.

4. Avez-vous des informations à nous fournir sur le voyage scolaire prévu en 2025 ?

a. Budget

b. Participation des parties

c. Une communication est-elle prévue

Répondu précédemment.

**Le maire indique que pour information, le budget global de l'école est passé de 235 900€ à 260 400€ en un an. Notamment lié à l'augmentation du coût de l'énergie.**